

Table des matières

	Préface de la 3^e édition	11
	Partie A Principes et dispositions générales	13
1	L'importance de l'assurance de choses en Suisse	14
1.1	Introduction	14
1.2	L'histoire de l'assurance de choses	15
1.3	La notion d'assurance	16
1.4	La classification de l'assurance et sa signification	17
1.5	L'assurance de choses de droit privé et ses bases légales	20
1.6	L'assurance des bâtiments (droit public) et l'assurance des biens meubles (droit privé)	23
1.6.1	L'assurance de choses des établissements cantonaux d'assurance immobilière et ses différences par rapport à l'assurance privée des biens meubles	25
1.6.2	Obligations d'assurance pour les biens meubles	27
1.6.3	Caisses locales d'assurance contre l'incendie	28
1.6.4	Extension de l'activité des assureurs immobiliers cantonaux	28
1.7	Importance économique	32
2	Risques et dommages assurés	37
2.1	Risques assurés	37
2.2	Dommages assurés	38
2.3	Exclusions générales	40
3	Choses assurées	47
3.1	Bâtiments	47
3.1.1	Délimitation de la notion de bâtiment	47
3.1.2	Propriété par étage	49
3.2	Autres choses (installations fixes en plein air)	50
3.3	Biens meubles	51
3.4	Choses spéciales, frais et produits	52
3.4.1	Choses spéciales	52
3.4.2	Frais et produits	53
3.5	Propriété de tiers	54
3.6	Autres particularités	55
3.6.1	Choses assurées par l'assurance agriculture	55
3.6.2	Effets des visiteurs assurés dans l'assurance hôtellerie-restauration et en assurance ménage	55
4	Principes d'évaluation et valeur de remplacement	58
4.1	Valeur d'assurance, somme d'assurance et valeur de remplacement	58
4.1.1	Valeur d'assurance	59
4.1.2	Somme d'assurance	59
4.1.3	Valeur de remplacement	60

4.2	Évaluation de choses assurées et leur valeur de remplacement	61
4.2.1	Bâtiments	61
4.2.2	Autres choses (installations fixes en plein air)	62
4.2.3	Biens meubles	62
4.2.4	Choses spéciales, frais et produits	69
4.3	Détermination de la valeur exacte en cas de sinistre	79
4.3.1	Surassurance	80
4.3.2	Sous-assurance	80
4.3.3	Moyens permettant d'éviter une sous-assurance	81
4.3.4	Limitation de somme	88
5	Lieu d'assurance	94
5.1	Couverture d'assurance sur le lieu d'assurance	94
5.2	Lieu d'assurance en assurance des bâtiments	94
5.3	Assurance externe	95
5.3.1	Particularité dans l'assurance de l'inventaire du ménage	95
5.3.2	Cas particuliers en assurance agriculture	95
5.4	Libre circulation entre les différents sites	96
5.5	Restriction de l'assurance des dommages naturels à la Suisse	97
5.6	Importance du lieu d'assurance pour le calcul de la prime	98
6	Primes	101
6.1	Bases de calcul des primes	101
6.2	Mode de calcul des primes	101
6.3	Délais pour le paiement des primes	103
6.3.1	Échéance	103
6.3.2	Mise en demeure	103
6.3.3	Clause d'adaptation des primes (CAP)	104
7	Droits et obligations pendant la durée du contrat	107
7.1	Obligations et devoirs de diligence	107
7.1.1	Obligations	107
7.1.2	Devoirs de diligence	108
7.1.3	Champs d'application	108
7.1.4	Obligations contractuelles	109
7.1.5	Nature juridique des obligations relevant du droit des assurances	110
7.1.6	Conséquences juridiques	110
7.2	Diminution, aggravation et prévention des risques	112
7.2.1	Diminution du risque	112
7.2.2	Aggravation du risque	112
7.2.3	Prévention des risques	113
7.3	Double assurance	114
7.4	Conséquences du non-respect des obligations	116
7.5	Transfert de propriété	117
7.6	Conclusion ou dissolution d'un mariage ou d'un partenariat	121
8	Sinistre	124
8.1	Obligations en cas de sinistre	124
8.1.1	Déclaration obligatoire du sinistre	125
8.1.2	Obligation de renseigner	125

8.1.3	Obligation de sauvetage	126
8.1.4	Interdiction de changements	127
8.2	Évaluation du dommage	127
8.2.1	Fardeau de la preuve	127
8.2.2	Procédure d'évaluation du dommage	128
8.2.3	Évaluation du dommage en cas de propriété de tiers	129
8.2.4	Collision entre assurance de tiers et assurance externe	130
8.3	Calcul de l'indemnité	131
8.3.1	Somme d'assurance	131
8.3.2	Sous-assurance	131
8.3.3	Participation de l'assuré	133
8.3.4	Double assurance	134
8.3.5	Provocation délibérée ou par négligence grave du dommage	134
8.4	Paieement de l'indemnité	135
8.4.1	Échéance de l'indemnité	135
8.4.2	Report d'échéance	135
8.4.3	Rémunération de l'indemnité	136
8.4.4	Paieement partiel	136
8.5	Rapport d'assurance après le sinistre	136
8.5.1	Dissolution du contrat d'assurance en cas de dommage total	136
8.5.2	Adaptation du contrat d'assurance après un dommage partiel	137
9	Prescription et déchéance	141
9.1	Prescription de l'indemnité	141
9.2	Prescription de la prime	142
9.3	Déchéance du droit à indemnisation	142
10	Recours	145
10.1	Recours de l'assureur en cas d'acte illicite d'un tiers	145
10.2	Recours de l'assureur en cas de responsabilité contractuelle d'un tiers	146
Partie B	Incendie et dommages naturels	149
11	Assurance incendie et assurance des dommages naturels	150
11.1	Étendue de la couverture	150
11.1.1	Risques assurés en assurance incendie	150
11.1.2	Exclusions en assurance incendie	157
11.2	Assurance des dommages naturels	158
11.2.1	Historique	159
11.2.2	Assurance des dommages dus à des événements naturels selon l'OS	159
11.2.3	Risques assurés en assurance des dommages naturels selon l'OS	160
11.2.4	Exclusions en assurance des dommages naturels selon l'OS	165
11.2.5	Limite par preneur d'assurance selon l'OS	165
11.2.6	Limitation de la prestation par événement selon l'OS (frein aux catastrophes)	166
11.2.7	Réglementations des franchises selon l'OS	166
11.2.8	Taux de primes obligatoires selon l'OS	167
11.2.9	Plafonnement de la somme d'assurance selon l'OS	167
11.2.10	Les objets exposés aux éléments naturels et ne relevant pas de l'OS	168
11.2.11	Bases légales	171

11.3	Pool des dommages naturels	178
11.3.1	Principe de la double solidarité	178
11.3.2	But et forme	178
11.3.3	Organes	179
11.3.4	Regroupement au sein du pool	179
11.3.5	Réassurance	180
12	Choses assurées	187
12.1	Valeurs pécuniaires	187
12.2	Véhicules automobiles	189
12.3	Propriété de tiers	189
12.4	Frais	190
12.5	Produits	190
13	Primes	193
13.1	Détermination des primes	193
13.2	Composition des primes	194
13.3	Paramètres utilisés pour l'évaluation d'un risque	195
13.3.1	Genre de construction	195
13.3.2	Type d'entreprise	202
13.3.3	Installations de sécurité (moyens d'extinction)	203
13.3.4	Présence d'un voisinage aggravant le risque	210
13.3.5	Classe de danger des matières et marchandises entreposées	211
13.4	Estimation du sinistre maximal	213
13.5	Détermination du taux de prime et de la prime annuelle	217
14	Couverture élargie (extended coverage)	224
14.1	Troubles intérieurs et actes de malveillance	224
14.1.1	Risques sociaux et politiques	224
14.1.2	Couverture élargie (extended coverage)	225
14.2	Fuites d'eau d'installations sprinkler	227
14.3	Dommages dus à l'écoulement de liquides et de masses en fusion	227
14.4	Collision de véhicules et effondrement de bâtiments	229
14.5	Contamination radioactive	230
14.6	Risques non désignés (Tous risques)	231
14.7	Tremblements de terre et éruptions volcaniques	231
14.8	Actes de terrorisme	232
Partie C Vol, dégâts des eaux, bris de glaces et couvertures tous risques		239
15	Assurance vol	240
15.1	Étendue de la couverture	240
15.1.1	Risques assurés	240
15.1.2	Exclusions	242
15.2	Choses assurées	245
15.2.1	Généralités	245
15.2.2	Particularités de l'assurance vol	245
15.2.3	Particularités relatives à l'assurance de banques	249

15.3	Lieu d'assurance	250
15.4	Primes	251
15.4.1	Assurance de l'inventaire du ménage	251
15.4.2	Assurance d'entreprise	251
15.5	Obligations en cas de sinistre	254
16	Assurance dégâts des eaux	263
16.1	Étendue de la couverture	263
16.1.1	Risques assurés	263
16.1.2	Exclusions	265
16.2	Choses assurées	269
16.2.1	Généralités	269
16.2.2	Particularités de l'assurance dégâts des eaux	269
16.3	Lieu d'assurance	270
16.4	Primes	271
16.5	Obligations légales en cas de sinistre	271
16.5.1	Non-respect des prescriptions de sécurité	271
16.5.2	Négligence grave de la part du preneur d'assurance	271
16.5.3	Recours	272
16.5.4	Franchise	272
17	Assurance bris de glaces	276
17.1	Étendue de la couverture	276
17.1.1	Risques assurés	276
17.1.2	Exclusions	277
17.2	Choses assurées	279
17.2.1	Verres assurés	279
17.2.2	Types d'assurance	280
17.2.3	Frais pour des vitrages de fortune	281
17.3	Lieu d'assurance	281
17.4	Primes	282
17.5	Obligations en cas de sinistre	282
17.5.1	Indemnisation en nature ou en espèces	282
17.5.2	Non-respect des prescriptions de sécurité	283
17.5.3	Négligence grave	283
17.5.4	Recoupement avec d'autres branches d'assurance	283
18	Assurance tous risques	287
18.1	Généralités sur l'assurance tous risques	287
18.1.1	Étendue de la couverture	287
18.1.2	Choses assurées	289
18.1.3	Lieu d'assurance	289
18.1.4	Primes	289
18.1.5	Sinistre	289
18.2	Assurance casco ménage	290
18.2.1	Étendue de la couverture	290
18.2.2	Choses assurées	290
18.2.3	Lieu d'assurance	291
18.2.4	Primes	291
18.2.5	Sinistre	291

18.3	Assurance des objets de valeur	292
18.3.1	Particularités de l'assurance des objets de valeur	292
18.3.2	Étendue de la couverture	294
18.3.3	Choses assurées	294
18.3.4	Valeurs assurées	295
18.3.5	Lieu d'assurance	296
18.3.6	Primes	297
18.3.7	Sinistre	298

Partie D Assurance de la perte d'exploitation	303
--	------------

19	Assurance des pertes d'exploitation (PE)	304
-----------	---	------------

19.1	Définition de l'assurance des pertes d'exploitation	304
19.1.1	Définition de l'assurance des pertes d'exploitation	305
19.1.2	Délimitation par rapport à l'assurance de choses	305
19.2	Condition préalable de couverture	307
19.2.1	Événement assuré, dommage matériel et lien de causalité	307
19.2.2	Exclusions	311
19.2.3	Durée de garantie et durée effectivement nécessaire	312
19.3	Assurance des pertes d'exploitation pour une ou plusieurs entreprises	313
19.4	Pertes d'exploitation et compte de résultat	314
19.5	Aperçu des différents systèmes de couverture	316
19.5.1	Somme d'assurance et degré de couverture	316
19.5.2	PE reposant sur le chiffre d'affaires (solution reposant sur le chiffre d'affaires)	318
19.5.3	PE sur la base du BBA (bénéfice brut d'assurance)	319
19.5.4	Frais supplémentaires – Frais en vue de restreindre le dommage et dépenses spéciales	322
19.5.5	Assurance des frais supplémentaires pour les entreprises de services ou les communes	325
19.5.6	Système pour entreprise agricole	325
19.6	Primes	326
19.7	Sinistre	327
19.7.1	Solution reposant sur le chiffre d'affaires	328
19.7.2	Solution reposant sur le BBA	332
19.7.3	Règlement des sinistres	333
19.8	Dommages de répercussion	337
19.9	Dommages d'action réciproque	339
19.10	Obligations en cas de sinistre	341
19.11	Franchise	341

20	Assurance du revenu locatif	344
-----------	------------------------------------	------------

20.1	Conditions engageant la responsabilité	344
20.2	Différentes formes possibles de l'assurance du revenu locatif	345
20.2.1	Assurance du revenu locatif Incendie	345
20.2.2	Assurance du revenu locatif Dégâts des eaux	345
20.3	Durée de garantie	346
20.4	Assurance du revenu locatif en assurance PE	346
20.5	Frais domestiques supplémentaires	347

21	Assurance de choses de droit public	350
21.1	Réglementation concernant l'assurance de choses dans les différents cantons	350
21.2	Comparaison des couvertures proposées par l'assurance de choses de droit public et celle de droit privé	353
21.2.1	Couverture de l'incendie et des événements naturels	353
21.2.2	Couverture des dégâts des eaux	355
21.2.3	Couverture du vol et du bris de glaces	355
21.3	Couverture des tremblements de terre des assureurs immobiliers cantonaux	355
22	Genres de contrat et formes de couverture en assurance de choses privée	361
22.1	Importance et nature juridique de la proposition, de la couverture provisoire et de la police d'assurance	362
22.1.1	Proposition et acceptation	362
22.1.2	Couverture provisoire	364
22.1.3	Police d'assurance	365
22.2	Formes et étendue de la couverture	366
22.2.1	Subdivision des contrats d'assurance selon la structure de la couverture des risques	366
22.2.2	Formes de contrat selon les branches et les secteurs d'assurance considérés	367
22.3	Coassurance	369
22.3.1	Buts de la coassurance et de l'assurance complémentaire	369
22.3.2	Formes de coassurance	370
22.4	Formes spéciales de couverture en assurance de choses privée	372
22.4.1	Couvertures par tranches	372
22.4.2	Captives	374
22.4.3	Programmes internationaux d'assurance de choses	376
23	Réassurance	383
23.1	Formes de maîtrise des risques pour les assureurs	383
23.2	Réduction des risques grâce à la couverture de réassurance	384
23.2.1	Notion et prestations de réassurance	384
23.2.2	Notions en technique de réassurance	386
23.2.3	Organismes de réassurance et rétrocession	388
23.2.4	Formes de base de la réassurance	389
23.2.5	Types de traités en réassurance	390
23.3	Solutions en pool	398
23.3.1	Remarques d'ordre général	398
23.3.2	Pool pour les dommages naturels	401
23.3.3	Pool pour les risques nucléaires	402

24	Associations des assureurs de choses	410
24.1	Associations des assureurs de choses de droit privé	410
24.2	Associations des assureurs de choses de droit public	412
24.2.1	Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI)	412
24.2.2	Union intercantonale de réassurance (UIR)	413
24.2.3	Œuvres communes de l'AEAI et de l'UIR	413
25	Assurance de choses et prévention des sinistres	415
25.1	Relation entre assurance de choses et prévention des sinistres	415
25.2	Centre d'information en matière de prévention des sinistres	416
25.2.1	Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)	416
25.2.2	Conseils dispensés par les assureurs en matière de gestion des risques	416
25.2.3	Protection contre l'incendie assumée par l'État	417
26	Fiscalité des produits d'assurance	419
26.1	Droit de timbre sur les primes d'assurance	419
26.2	Contribution pour le service du feu calculée à partir de la somme d'assurance	420
26.3	Émoluments de surveillance	421
27	Histoire de l'assurance de choses	423
27.1	Assurance incendie	423
27.2	Assurance vol	425
27.3	Assurance dégât des eaux	426
27.4	Assurance bris de glaces	426
27.5	Assurance pertes d'exploitation	426
Partie F	Études de cas	429
1	Principes d'évaluation	430
2	Assurance avec date critère	431
3	Incendie I	432
4	Incendie II	434
5	Vol	437
6	Bris de glaces	441
7	Objets de valeur	442
8	Perte d'exploitation	443
Partie G	Annexe	445
	Indications bibliographiques	446
	Solutions des études de cas	449
	Abréviations	488
	Index	489